Qu'en pensez-vous ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 22

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-202335

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Madeleine et demandait à grands cris des compresses et de la pommade.

— Ne criez pas tant, lui fait un voisin, laissez donc faire la nature. Ça s'en ira comme ça est venu.

* * *

Qu'en pensez-vous ? — Deux dames sortant d'une conférence à la Maison du Peuple :

— Eh bien, comment trouvez-vous cela, ma chère ?

— Oh !... voilà ! ..

— C'est exactement mon opinion.

Diverses circonstances ont retardé la publication de cette « Causerie neuchâteloise ». Nous en présentons tous nos regrets à nos lecteurs et à l'auteur.

Causerie de Neuchâtel.

C'est le printemps. Hélas le mai ne fleurit, cette année, que dans le cœur des amoureux et des poètes! Au dehors, temps laid, vent froid, pluie, et même, par aventure, quelques flocons attardés. Il fait triste, et les lilas ont peine à fleurir.

Bien mieux que les lilas et les pivoines, c'est la fin des soirées mondaines, des conférences, des séances musicales, des assemblées de toutes les ligues possibles et impossibles, qui signale à Neuchâtel la venue du printemps. Et nous avons été gâtés cet hiver : chaque soir, pendant des mois, il a fallu subir quelque causerie ou quelque soirée de société. Mais les brises du printemps ont balayé tout cela ; silence et poussière maintenant dans les temples — la semaine — et dans les salles de conférences, semaine et dimanche.

Mais les Neuchâtelois, race bavarde, ne sauraient vivre en reclus. Pour remplacer les conférences où l'on va pour se voir et batifoler bien plus que pour écouter quelque bel oiseau — comme disait un ancien —, ils ont imaginé depuis longtemps le « tour des quais ». Depuis avril, chaque beau soir, entre cinq et neuf heures, tout Neuchâtel se ballade le long de ses quais, en regardant le lac rose et bleu sous le soleil couchant ; en guignant les jeunes pensionnaires anglaises — nous disons les « phoques » — à leurs fenêtres, et en échangeant des impressions, des souvenirs et des sentiments. Amoureux et babillards s'en donnent à cœur joie.

Tous parlent du Salon neuchâtelois de 1905, où s'étalent quelques hideurs, pas mal de croûtes, beaucoup de banalités, et, dans le nombre, de bien jolies choses. Il y en a même de belles, par ci par là. Trop de banalité dans le choix des motifs. Vous conviendrez que les paysages jurassiens et les scènes alpestres sont maintenant, en peinture, de l'histoire ancienne. Pour rappeler de beaux souvenirs aux alpinistes, aux patriotes et aux botanistes, mainte de ces toiles n'en est pas moins banale d'inspiration et de facture. Il faudrait découvrir un côté nouveau de cette nature alpine et jurassienne, et le rendre d'une manière personnelle, plutôt que s'ingénier à copier machinalement des sites cent fois vus Le genre décadent, en peinture, ne nous est pas épargné cette année ; cette manie d'étrangeté nous vaut des toiles devant qui les gens de goût passent en haussant les épaules, pendant que s'extasient deux ou trois prêtres de l'incompréhensible. Ne nommons personne et ne citons pas. Inutile de vous décrire longuement un Salon assez intéressant d'ailleurs, où probablement vous ne mettrez pas les pieds. Ne perdons pas de temps et revenons à nos moutons.

Le parti socialiste a fêté cette année le 1er mai, comme partout ailleurs. Long cortège et discours. Décidément, les socialistes avaient un air étrangement conservateur, ce jour-là. Rosette rouge à la boutonnière, comme de vulgaires décorés ; endimanchés comme des bourgeois ; calmes, d'ailleurs, et dignes. Ce premier mai n'a pas causé d'incidents graves : tant mieux ! seul un farceur, qu'il ne faudrait pas prendre au sérieux, a tenté, vers quatre heures du matin, de faire sauter la Préfecture à l'aide d'un pétard. Résultat : trois vitres cassées. Et voilà tout. Un soir, c'était mercredi passé, Neuchâtel qui s'endormait, était réveillé par le cortège de Belles-Lettres, qui célébrait sa tune de printemps. Toute la ville a regardé cette verte jeunesse défiler : musique « l'Harmonie » en tête, jusqu'au Chalet de la Promenade. Ce fut une débauche de feux d'artifices, de cris, de hourras, de joie et de folie ; une flamme de gaîté dans l'existance un peu terne de Neuchâtel au printemps.

Sur les quais, on parle encore de tout cela. Il est huit heures ; le soleil s'est enfui derrière le Trou-de-Bourgogne ; le lac clapote, rose encore, au pied du glacis qui soutient nos quais, le joran souffle et Neuchâtel étudiant, pensionnaire et féminin, las d'avoir tant jasé bâille, serre des mains très nombreuses puisqu'il est bavard et rentre à son gîte pour y dormir du sommeil du juste.

16 mai 1905 PAYSAN DU SEYON

A l'école *(suite)*

(Phrases glanées dans les compositions.)

« Chaque fois que Davel se promenait dans les sentiers, il s'asseyait sur une haie et réfléchissait.»

* * *

« Davel fut condamné à être écarquillé.»

* * *

« Avec la noix, on fait l'huile de vierge.»

* * *

« Dans les travaux que je préfère, il y en a bien quelques-uns que je n'aime pas.»

* * *

« Le travail que je préfère, c'est l'école, surtout quand on a les vacances.»

* * *

« Les hommes et les animaux croissent sur la terre.»

* * *

« L'homme est du règne végétal-animal.»

* * *

« Quinze cents cadavres jonglaient sur le champ de bataille »

(A suivre.)

Petites annales de mai et juin.

1586. — L'an 1586 au mois de mai, occasion de la grande cherté du blé, les bonnes villes de tout le pays de Vaud étant allées au recours par devant l'Excellence de nos souverains Seigneurs et Princes de Berne, a été par iceux le blé apprécié à 25 florins la charge, mesure de Viveys (Vevey), et aux autres lieux selon les mesures ; de sorte que le mardi suivant n'est venu sur le marché dudit Viveys qu'un quarteron de froment ou de blé, de manière qu'il y a eu grands pleurs et plaintes, même grande pauvreté à l'endroit des pauvres.

FRANÇOIS MONTET

* * *

1688. — Du second juin. — Vertueux et prudent Charles de la Pierre chirurgien de son état, de la baronnie d'Aubonne, a promis et promet par les présentes, sous l'obligation de ses biens, de rendre parfaitement guérie en parfaite santé honnête Marie fille d'honorable Hippolite Escot bourgeois et juré (assesseur) de Villeneuve, du mal caduc dont elle est atteinte, et ce durant l'espace et terme d'une année, moyennant une vache que le dit Sr Escot lui livrera à prendre à choix sur 6, et outre ce, 50 livres de fromage payables à la S. Martin, à telle condition que s'il ne la rend parfaitement guérie, le dit Escot ne sera nullement obligé de rien livrer au dit Sr de la Pierre durant le dit terme, car telle a été leur intention. A peine de damps, Posents etc.

(Archives notariales, Vevey).

Pour un cochon.

Un de nos lecteurs a bien voulu relever à notre intention l'enquête faite en 1803, par un juge de paix du canton, à propos du vol d'un porc. Ce document est aussi amusant que curieux.

* * *

Régistre Criminel et Corréctionel.
Dès le 31 Juillet 1803 au 12 Février 1806.

(Copie d'une enquête faite ce jour par le Juge de paix.... du Cercle d..... Du 26 Décembre 1803.)

Le Citoyen .... de .... a fait rapport au conseiller-Juge de paix du Cercle de .... qu'aujourdhuy environ les deux heures après midy, on lui avait volé un cochon gras attaché près de la Boutique du serrurier ...., qui lui coûtait soixante francs, qu'aussitot on était allé à la poursuite de Cet animal du côté de ..., d'après les indices donnés par le Jeune .... charpentier qu'un homme le conduisait de ce côté là. Que le citoyen .... une des personnes mise à la cherche de ce cochon la reconnu à la montée .... conduit par .... cy devant commis d'Exercice et le ramena de Suitte à .... n'ayant pû se Saisir de l'Individu étant Seul. Le Susdit ...., arrivé en ville en fit son rapport au Citoyen Juge de paix qui ordonna d'aller à .... saisir le nommé .... dans son domicile.

Du 27 Xbre 1803.

Les Citoyens Huissier G.... et B.... accompagnés de deux gend'Arme, Se Sont Transportés à .... où environ les Cinq heures du matin, ils ont saisi le nommé .... dans son domicile, Le quel ils ont conduit chez le Citoyen Juge de paix, qui aussitôt là fait mettre dans la chambre du prévenu.

Du 27 Xbre à 2 heures après-midi.

Le nommé .... prévenu ayant été conduit par l'huissier Gr.... devant le Juge de paix et Son Greffier en qui il a toute confiance : on lui a demandé S'il reconnaitrait la personne qui lui avait repris le porc. Il a répondu qu'il ne s'en rappelle pas. Ayant fait paraître le conseiller .... et demandé si c'était bien là l'homme entre les mains du quel était le cochon.

Il a répondu qu'oui, après quoi les questions suivantes ont été adressées au prévenu :

« Comment il s'appelle ? Quel est son âge et sa profession ? S'il est marié ? Combien il a d'enfants ? S'il a été à.... hier ? -- R. Qu'oui. — D. A quelle heure il en est reparti ? — R. Qu'il ne s'en rappelle pas. — D. Où il avait eu le cochon qu'on lui a repris d'entre les mains ? — R. Qu'il ne s'en rappelle pas. — D. Combien il avait d'argent en arrivant en ville ? — R. Trois Ecus neufs et Six Cruches. — D Ce qu'il a fait de cet argent ? — R. Qu'il l'a employé en partie à payer un petit cochon qu'il avait acheté. — D. Combien ce porc lui coûtait ? — R. Deux Ecus neufs et un pot de vin. — D. De qui il l'a acheté ? — R. Qu'il ne connait pas la personne, seulement qu'il croit qu'elle est de ..... — D. Ce qu'il a fait de ce porc ? — R. Que Jean-Abram C.... et le Syndic .... l'ont emmené à ..... — D. Pourquoi il ne l'a pas emmené lui-même ? — R. Parce qu'il était ivre. — D. Pourquoi il n'est pas parti avec eux ? — R. Qu'il était allé boire une bouteille chez B.... avec la citoyenne Susette .... de .... avec laquelle il avait à faire. — D. Si le porc qu'on lui a repris était sien ? — R. Qu'il ne pouvait pas être sien puisqu'il n'avait pas assé d'argent pour le payer. — D. S'il reconnaitrait cet animal ? — R. Qu'il n'en sait rien, et le lui ayant fait voir a dit que ce pourrait bien être le même, mais qu'etant ivre il ne pourrait pas l'assurer.

Relû et Confirmé.

Ayant fait paraitre le Citoyen Henri .... charpentier :

D. Si c'est lui qui a vu hier un homme conduisant un porc gras dans le chemin des épines, conduisant à ....? — R. Qu'oui et lui ayant fait voir l'homme et l'animal, il a reconnu l'un et l'autre. — D. Dans quel endroit du chemin il a vu l'homme conduisant le porc ? — R. Un peu en dessus de la montée de .... près du champ d ....,

Relû et Confirmé.

Après quoi le Conseiller Elie .... propriétaire du cochon proteste pour sa journée et pour tous les frais et retard que cette affaire lui occasionne, demandant la restitution de son Porc.